

Athora Carmignac Patrimoine Europe

Date de création de la fiche 12/12/2025



Gestionnaire du Fonds sous-jacent :

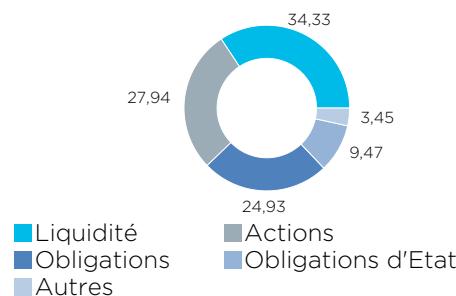
Fondée en France en 1989 par Edouard Carmignac et Eric Helderlé, Carmignac est aujourd'hui l'un des principaux acteurs européens de la gestion d'actifs financiers. Pour atteindre les objectifs d'épargne à long terme de nos clients, nous adoptons une gestion de convictions, qui s'incarne dans un nombre restreint de stratégies d'investissement.

Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

Carmignac Portfolio Patrimoine Europe est un fonds mixte géré selon un approche socialement responsable qui cherche à identifier les sources de rentabilité les plus attractives parmi les marchés actions et obligataires européens, tout en atténuant les risques de pertes potentielles. Il vise également à surperformer son indicateur de référence sur une durée minimum de 3 ans. Pour cela, les gérants suivent un processus d'investissement qui combine une recherche minutieuse de sociétés de qualité en Europe et une gestion dynamique et réactive pour s'adapter rapidement aux mouvements des marchés.

Répartition du fonds au 31/10/2025

Allocations des actifs (%)



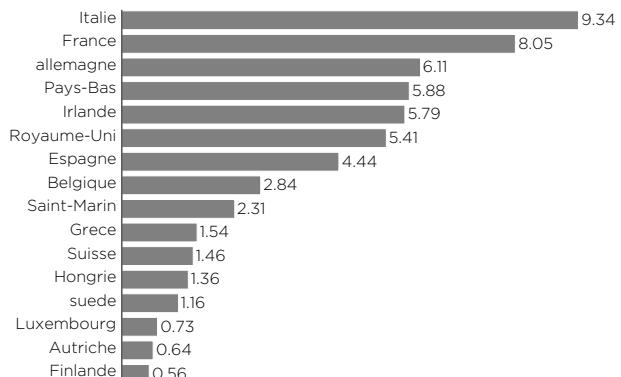
10 premières lignes du portefeuille (%)

GERMANY 0.50% 15/02/2026	4,01
ITALY 2.80% 20/02/2026	3,94
VIA OUTLETS 1.75% 15/08/2028	2,40
SIEMENS AG	1,82
ASML HOLDING NV	1,78
BNP PARIBAS 18/02/2032	1,70
BPCE 4.50% 13/01/2033	1,52
SAN MARINO 6.50% 19/01/2027	1,52
KBC GROUP 27/11/2030	1,25
VIA OUTLETS 3.50% 29/07/2032	1,24

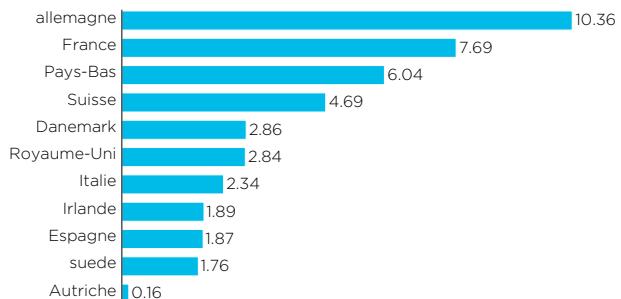
Rating en % (poche obligataire : 34,40%)

Rating AAA- to AAA+	10,61
Rating AA- to AA+	0,00
Rating A- to A+	18,53
Rating BBB- to BBB+	49,21
Rating BB- to BB+	18,76
Rating B- to B+	1,00
Not Investment Grade	2,01
Not Rated	0,00

Répartition géographique des obligations (%)



Répartition géographique des actions (%)



Répartition sectorielle (%)



■ Obligations ■ Actions

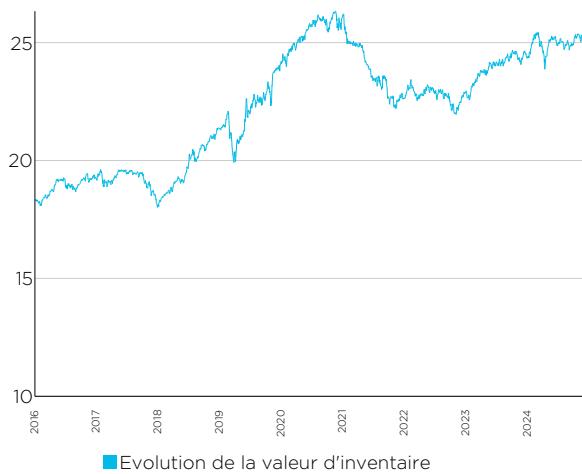
Caractéristiques

Fonds sous-jacent			
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU1744628287	Gestionnaire du fonds sous-jacent	Carmignac
Fonds sous-jacent	Carmignac Patrimoine Europe	ISR (1 à 7)	1 2 3 4 5 6 7
Notation Morningstar du fonds sous-jacent * *			
Fonds interne			
Nom du Fonds	Athora Carmignac Patrimoine Europe	Devise	EUR
Distributeur	Athora Belgium S.A.	Frais de gestion	0,85% par an
Date de lancement	18/02/2022	Valorisation	Quotidienne
Cap/Distrib	Capitalisation	Valeur au lancement	25,00 €

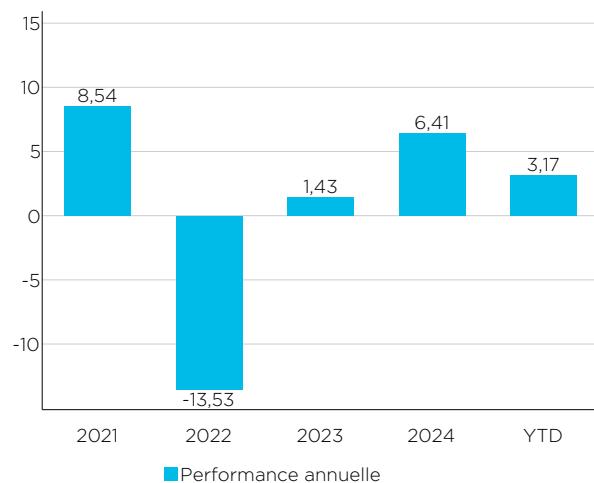
Valeur d'inventaire du fonds interne

Au lancement 18/02/2022	25,00 €	Au 11/12/2025	25,18 €
-------------------------	---------	---------------	---------

EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE ²



PERFORMANCE ANNUELLE (%) ²



Rendements cumulatifs ²

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
0,58 %	1,23 %	-0,19 %	3,17 %	2,45 %	11,17 %	5,60%	-

Rendements annualisés ²

1Y	3Y	5Y	10Y
2,45 %	3,59 %	1,09 %	-

1 Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scénarios de performance qui figurent dans les Documents d'Informations Spécifiques.

2 Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora Carmignac Patrimoine Europe a été créé le 18/02/2022. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent Carmignac Patrimoine Europe A, ce qui permet de constituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité ³			
Art. SFDR	8		
Min. d'alignement Taxonomie (A)	N/A	Label ESG	<ul style="list-style-type: none"> · SRI · Towards Sustainability
Min. d'objectifs de durabilité (B)	10%	Indice ESG	Pas d'indice
Min. d'intégration des PAI (C)	100%	Intégration Risques de durabilité	Oui
Annexe 2 ou 3	SFDR-ANNEX2-FR-CAPE	Annexe 4 ou 5	SFDR-ANNEX4-FR-CAPE
Caractéristiques ESG	<ul style="list-style-type: none"> · ESG factors integration · Norms based screening · Values/Activities based screening · Positive/best-in-class screening · Corporate engagement & shareholder action 		
Objectifs de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> · Contribuer à un ou plusieurs des ODD des Nations Unies (1,2,3,4,6,7,9,11,12) 		
Principales incidences négatives / Principal Adverses Impacts (PAI)	<ul style="list-style-type: none"> · (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 2) Empreinte carbone · (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements · (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles · (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable · (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique · (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité · (PAI 8) Rejets dans l'eau · (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs · (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) · (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales multinationales · (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé · (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance · (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) · (PAI 15) Intensité de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 16) Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales · (PAI 17) Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers · (PAI 18) Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique 		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.